



Probleme avec ex employeur

Par **keg29**, le **25/11/2010** à **15:15**

Bonjour,

je viens vers vous car j 'ai quitté une société le 18/09 ceux ci mon recontacter un mois apres pour que je revienne pour voir quelques dossier j'ai accepter et pris rendez vous le 20/11 tout en demandant avat de regler les faris de deplacement car il y a A/R 850 km.tout ceci pour me reprocher t je les reconnu quelques erreurs de gestion et procedure sacha,t que si je suis parti de ce poste est que j'avais aucun moyen de mener ma mission .mais ces gens suite a de graves problemes de gestion de l'agence trou d'invnetaire on commencé a me soupçonné de detournement et vols sur de la marchandises et de l'argent quel fut pas ma surprise je leur est quand dit de faire attention a leur propos il n'en tenait pas compte en menacant de donner suite a cette affaire.J(ai ete outré par une telle attitude suite à ce rdv il n'ont pas voulu me regler mes frais or la veille par mail il ont donné leur accord en me disant qu ilutilisait les memes manieres que moi tel etait leur mots que dois je faire car de tel propos et accusations m'ont choqué de plus ces gens me semble "dangeureux"je veux me protéger d'une suite possible

Par **fabienne034**, le **26/11/2010** à **08:03**

Ils ne vous ont pas menacer publiquement

une fois que l'on quitte une entreprise on ne revient plus

soit vous prenez le taureau par les cornes:

vous faites une lrrar pour demander le paiement avec copie de votre e mail

vous expliquez le rendez vous les accusations et vos réponses pour éviter que l'on vous mette sur le dos des faits qui ne vous concernent pas

vous prévenez que toutes actes intempestifs sera poursuivi pour dénonciation calomnieuse

autre solution plus simple et plus prudente vu que vous reconnaissez quelques fautes attendre

pour tout savoir sur les contrats de travail:

<http://www.fbIs.net/CDIARRET.htm>

Par **keg29**, le **26/11/2010** à **15:28**

merci pour la reponse mais concernant les fautes se ne sont que des fautes de gestion pour le reste ce n'est que pure calomnie.c'est le fait d'avoir été au rdv et mettre fait sali ces gens pretendent meme avoir les moyens pour ecraser et mettre en peril une entreprise il l'int dit en parlant d'un de mes anciens cleints ils se croivent intouchable car c'est un groupe .c'est la facon de faire que j'ai pas du tout apprecié on m'a conseillé de déposer aussi une main courante pour propos calomnieux si tu peux m'aider par tes conseils merci